



Politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans



2018-2020
Une île vivante!



MRC DE
L'ÎLE-
D'ORLÉANS



© Michel Julien



Crédits photos couverture :
Sébastien Girard, Camirand Photo et Michel Julien



THE
NORTH
FACE

Table des matières

Mot du préfet	3
Préambule	4
La MRC de L'Île-d'Orléans	8
La municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans	12
Le village de Sainte-Pétronille.....	14
La municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	17
La municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.....	19
La municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	21
La municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	23
Conclusion.....	25
Remerciements	25
Références.....	25





© Sébastien Girard



MOT DU PRÉFET



Pour la MRC de l'île d'Orléans, l'amélioration de notre milieu de vie repose sur la participation active des familles. À cette fin, nous favorisons l'épanouissement des jeunes familles tout autant que le maintien à domicile des aînés des six municipalités. L'offre d'activités et de services couvrira l'habitat, le transport, l'éducation, les loisirs et les communications.

C'est donc avec fierté que la MRC de L'Île-d'Orléans vous invite à lire la Politique renouvelée de la famille et des aînés.

Je ne saurais terminer sans remercier tous ceux et celles qui ont travaillé au renouvellement de cette politique.

Je vous félicite pour le travail accompli et je vous souhaite une mise en œuvre dynamique et collaborative pour le bien-être de nos familles et de nos aînés.

3

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Harold Noël'.

Harold Noël
Préfet de la MRC



Préambule

La *Politique familiale municipale* (PFM) et la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) visent à mettre en place des mesures pour favoriser le mieux-être des familles et des aînés. Elles orientent les conseils municipaux sur les actions à poser à partir des besoins identifiés par la population et les partenaires. Dans un contexte de vieillissement de la population, elles permettent de porter un regard global sur les services offerts et d'identifier ceux à bonifier ou à mettre en place, pour ainsi assurer la vitalité des municipalités et le bien-être de tous.

MISE EN CONTEXTE

En novembre 2013, deux comités, formés de conseillers municipaux et de citoyens représentant chacune des six municipalités, ont été formés : l'un responsable du volet famille, et l'autre du volet aîné. Les deux comités ont travaillé de concert tout au long de la démarche afin de s'assurer de bien répondre aux préoccupations des deux clientèles et de créer un pont entre les générations.

Au printemps 2014, une vaste consultation publique a été mise en place. D'abord, la population a été invitée à remplir un questionnaire afin de mieux connaître les besoins et les préoccupations des citoyens dans chaque municipalité. Puis, en parallèle, des partenaires des milieux municipaux, communautaires et des affaires ont été rencontrés afin d'identifier les enjeux propres aux différentes organisations, ainsi que les futures collaborations possibles. *Démarche Municipalité amie des*

aînés et élaboration de la Politique familiale municipale : Portrait diagnostique, disponible sur le site Internet de la MRC de L'Île-d'Orléans, présente les résultats de cette consultation publique.

La première *Politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans* a vu le jour en 2015 et s'est articulée autour de sept plans d'action, soit celui de la MRC et ceux des six municipalités. Cela a permis de cibler des actions spécifiques à une municipalité et d'autres qui rejoignent l'ensemble de la MRC. C'est avec une volonté d'actualiser les actions en lien avec l'habitat, le transport, la santé, l'éducation, les loisirs et le milieu de vie qu'en 2018 les conseils municipaux de chacune des municipalités ont travaillé au renouvellement de la *Politique de la famille et des aînés*.





MISSION DE LA POLITIQUE

Par sa *Politique de la famille et des aînés*, la MRC de L'Île-d'Orléans veut privilégier la mise en place de moyens qui permettent de faire de l'île d'Orléans un milieu où il fait bon vivre, grandir et vieillir. En partenariat avec les acteurs du milieu, les six municipalités s'engagent à collaborer pour le mieux-être des familles et des aînés en favorisant les occasions d'échanges, d'apprentissage, de soutien et de reconnaissance.

VALEURS PRIVILÉGIÉES

La démarche d'élaboration de la politique s'appuie sur trois valeurs essentielles au développement des communautés et au plein épanouissement des familles et des aînés d'ici :

L'ACCUEIL

Ici, les familles souches du Québec côtoient des citoyens installés depuis quelques décennies, d'autres qui arrivent à peine, certains qui séjournent pour la saison estivale, des dizaines de milliers de touristes chaque année et de nombreux travailleurs agricoles. Chacun est porteur de son histoire, d'une réalité qui lui est propre. L'accueil de l'autre dans son individualité favorise un sentiment d'appartenance, de sécurité et de bien-être.

L'ENGAGEMENT CITOYEN

Une région dynamique s'appuie sur l'engagement de ses citoyens à s'informer, à communiquer leurs besoins, à proposer des projets et à s'investir pour la réalisation de ceux-ci. Ce dévouement envers la collectivité permet de mettre en place des actions ancrées dans les préoccupations réelles des familles et des aînés pour ainsi favoriser un milieu prospère par la contribution de chacun.

LA SOLIDARITÉ

La solidarité entre générations, entre villages, entre partenaires et entre voisins est porteuse d'avenir pour une communauté. L'entraide nous permet de mettre nos forces en commun, de relever ensemble nos défis et de nous ouvrir aux autres pour créer des relations riches de sens et de partage.



OBJECTIFS POURSUIVIS

Deux objectifs ont orienté l'ensemble de la démarche d'élaboration de cette politique :

- Proposer des actions réalistes, concrètes et ancrées dans les besoins identifiés par les familles et les aînés pour améliorer leur qualité de vie et favoriser leur mieux-être;
- Favoriser la collaboration entre les municipalités et les acteurs du milieu afin de coordonner les efforts et d'assurer la cohérence dans l'action.

PRINCIPES DIRECTEURS

Découlant des objectifs, les principes directeurs suivants ont été les piliers sur lesquels cette démarche s'est fondée :

VISER L'ACTION CONCERTÉE

En favorisant la collaboration entre les municipalités, les partenaires des milieux des affaires et ceux des milieux communautaires, l'offre de services municipaux et la qualité de ces derniers seront bonifiées et permettront de mieux répondre aux besoins des familles et des aînés.

TENIR COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES BESOINS

Les modèles de familles varient autant que leur réalité est diversifiée, et il en est de même pour les aînés. Dans ce contexte, il est important que les services offerts tiennent compte de cette diversité de besoins afin de favoriser le mieux-être individuel et collectif.

FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA RÉTENTION

Le développement de notre île passe inévitablement par l'intégration et la rétention des familles et des aînés sur notre territoire. Pour ce, il est important de mettre en place des moyens de répondre efficacement à leurs préoccupations et de favoriser leur sentiment d'appartenance à la communauté, autant pour les nouveaux arrivants que pour ceux installés depuis des générations.





© Michel Julien

CHAMPS D'INTERVENTION

Six champs d'intervention municipale influant sur la qualité de vie des familles et des aînés ont été retenus :

- L'habitat;
- Le transport;
- La santé et les services communautaires;
- L'éducation et les milieux de garde;
- Les sports, les loisirs, la culture et les événements;
- Le milieu de vie et l'organisation municipale.

7

Chaque municipalité a élaboré son plan d'action local en priorisant les champs d'intervention qui rejoignent le mieux sa réalité et les préoccupations de ses citoyens.

DÉFINITIONS DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Si, comme le dit le proverbe africain, « *il faut tout un village pour élever un enfant* », la MRC de L'Île-d'Orléans considère que la famille demeure au cœur de cette éducation. En effet, la famille se caractérise par la responsabilité morale, affective et légale d'au moins un parent envers un ou des enfants, en plus d'être un haut lieu d'échanges affectifs.

Les aînés enrichissent la collectivité par leur expérience, leurs connaissances et leur engagement. Du nouveau retraité à l'octogénaire à l'œil pétillant, en passant par celui confronté à la maladie, les aînés présentent une diversité de réalités et leur apport à la communauté est tout aussi diversifié.



© Charles Denis, 9 ans

La MRC de L'Île-d'Orléans

D'une superficie de 194,59 km² (Communauté métropolitaine de Québec, 2013), la MRC de L'Île-d'Orléans est la plus petite de la province. Elle regroupe six municipalités, soit Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans, Sainte-Pétronille, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

Avec une population de 7 082 résidents permanents (Statistique Canada, 2016) située à quelques minutes du centre-ville de Québec, l'île d'Orléans offre à ses citoyens un cadre de vie exceptionnel. Elle jumelle en effet le plaisir de la vie à la campagne, les paysages grandioses et la proximité des services de la ville. Sa population augmente en période estivale avec l'arrivée des résidents saisonniers, des travailleurs agricoles, ainsi que des centaines de milliers de touristes. Selon les saisons, l'île d'Orléans vit donc à des vitesses différentes.

En plus de son insularité et de sa forte activité agricole et touristique, la MRC de L'Île-d'Orléans présente la particularité d'être reconnue comme «site patrimonial» par le gouvernement du Québec, puisque plus de 650 bâtiments sont répertoriés. Elle est également le lieu d'établissement de nombreuses familles souches de la province et plusieurs des municipalités qui la composent sont membres de l'Association des plus beaux villages du Québec.





© Jade Pouliot, 9 ans

CONSTATS

Avec un taux de personnes âgées de 65 ans et plus qui atteignait 26 % en 2016, alors qu'il était de 18 % pour l'ensemble de la province (Statistique Canada, 2016) la MRC de L'Île-d'Orléans est particulièrement touchée par le vieillissement de la population. Le maintien et l'amélioration des services de santé, de transport et de loisirs sont donc des incontournables pour favoriser le vieillissement actif et le maintien à domicile des aînés. Pour assurer la vitalité des municipalités, il est également essentiel de favoriser l'accès à la propriété des jeunes familles, ce qui est un enjeu important en raison du prix d'achat élevé des maisons et des coûts d'entretien des maisons ancestrales.

Le besoin des familles et des aînés pour une plus grande diversité et un meilleur accès aux loisirs municipaux est essentiel. En effet, le transport en commun étant limité par le petit bassin de population et la configuration territoriale, les déplacements des aînés et des jeunes vers les différentes activités dans les autres municipalités et vers l'extérieur de l'île sont complexifiés. Le développement de loisirs dans un contexte de village implique nécessairement la participation citoyenne pour mettre en place ces activités, le recrutement et la reconnaissance des bénévoles devenant ainsi d'autres enjeux importants. L'aménagement de lieux de randonnée adaptés aux besoins des familles et des aînés, de même que celui de pistes cyclables sécuritaires, sont également des préoccupations constantes pour les citoyens.

D'autre part, si la proximité de Québec est un grand avantage, tant pour les services que pour les activités et les opportunités d'emploi, elle limite en parallèle le développement des services municipaux. De plus, le temps de réponse en cas d'urgence pour les municipalités les plus éloignées ainsi que les conditions hivernales difficiles nuisent au sentiment de sécurité des citoyens, en particulier pour les aînés. Finalement, si de nombreux services sont déjà offerts aux citoyens, il est nécessaire d'améliorer les communications pour mieux les faire connaître et de favoriser la concertation entre les différents organismes et les municipalités pour optimiser ces services, tout en tenant compte des ressources humaines et financières disponibles.



© Alice Labbé, 4 ans

PLAN D'ACTION DE LA MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			2018	2019	2020
HABITAT	Faciliter la rénovation des maisons patrimoniales	Poursuivre la représentation auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour alléger le fardeau administratif et financier concernant la rénovation de maisons en contexte patrimonial	●	●	●
		Moduler les règlements municipaux par rapport aux orientations du Plan de conservation du site patrimonial de l'île d'Orléans	●	●	●
		Poursuivre le soutien aux familles et aux aînés pour la rénovation de maisons patrimoniales		●	●
	Cultiver le sentiment d'appartenance et de fierté	Élaborer et distribuer les cahiers du patrimoine	●	●	●
		Déployer la stratégie de développement territorial et l'image de marque	●	●	
TRANSPORT	Favoriser la sécurité routière	Poursuivre les initiatives de sensibilisation aux comportements sécuritaires dans les déplacements	●	●	●
	Favoriser le développement du transport en commun et adapté	Soutenir financièrement et promotionnellement PLUMobile	●	●	●
		Atteindre de nouvelles clientèles	●	●	●
SANTÉ	Assurer le maintien et la bonification des services de santé et des services communautaires	Sensibiliser les autorités du CIUSSS pour maintenir la qualité des services aux familles et aux aînés	●	●	●
		S'assurer du maintien d'une clinique médicale pour assurer la poursuite et la bonification des services	●	●	●
	Promouvoir les organismes communautaires	Faire la promotion des services offerts	●	●	●
		Améliorer les services offerts aux familles et aux aînés à l'île par les organismes situés à l'extérieur du territoire de la MRC	●	●	●

	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			2018	2019	2020
ÉDUCATION	Maintenir et bonifier les services éducatifs actuels	Collaborer avec la commission scolaire afin d'assurer le maintien des trois pavillons de l'école de l'Île-d'Orléans	●	●	●
		Assurer le maintien des services de garde sur le territoire de la MRC	●	●	●
LOISIRS	Favoriser le développement des loisirs culturels et sportifs ainsi que leur accessibilité	Réaliser le projet de mise en valeur du fleuve et du littoral sur le territoire	●	●	●
		Favoriser la circulation de l'information sur les loisirs entre les municipalités	●	●	●
		Conclure des ententes à l'extérieur de l'île pour augmenter l'offre de loisirs culturels et sportifs destinés aux enfants, aux adolescents, aux familles et aux aînés	●	●	●
MILIEU DE VIE	Faciliter l'accès à l'information sur les services disponibles	Améliorer les outils de communication actuels	●	●	●
	Favoriser la sécurité des familles et des aînés	S'assurer de communiquer l'information pertinente sur l'utilisation et la localisation des défibrillateurs	●	●	●
	Favoriser le maintien des services de proximité	Réaliser un projet pilote visant à stimuler l'achat local	●	●	●
	Assurer le suivi du plan d'action	Rencontrer le comité de suivi de la MRC pour le suivi du plan d'action de la Politique de la famille et des aînés	●	●	●





© Michel Julien

12



La municipalité de Sainte-Famille-de- l'Île-d'Orléans

Fondée en 1661, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans fut la deuxième paroisse à voir le jour en Amérique. Sa constitution comme municipalité remonte à 1855. Elle est le chef-lieu de la MRC de l'Île-d'Orléans et, à ce titre, abrite le siège social de celle-ci. Située sur la rive nord de l'île, elle fait face à la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré et au mont Sainte-Anne. Ses nombreux bâtiments ancestraux, dont la chapelle de procession, l'église datant de 1743, la Maison de nos Aïeux et la Maison Drouin, accentuent le caractère patrimonial de cette municipalité.

En 2016, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans comptait une population de 938 habitants, dont 130 âgés de 0 à 14 ans, 270 âgés de 65 et plus, ainsi que 295 familles (Statistique Canada, 2016). Un des trois pavillons de l'école de l'Île d'Orléans y est situé. D'autre part, la résidence Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans peut héberger jusqu'à 27 résidents et offre ses services aux aînés semi-autonomes ou en perte d'autonomie, ainsi qu'aux personnes convalescentes. Avec le Parc des Ancêtres, les différentes activités de rassemblement annuelles, en plus des installations de loisirs sportifs et culturels, Sainte-Famille est un milieu riche en initiatives pour ses familles et ses aînés.

PLAN D'ACTION DE SAINTE-FAMILLE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIERS		
			2018	2019	2020
HABITAT	Favoriser le soutien à domicile des aînés	Soutenir financièrement les activités de l'Association bénévole de l'Île d'Orléans	●	●	●
		Faire la promotion des services de soutien à domicile disponibles	●	●	●
	Féliciter et encourager les jeunes parents lors de naissances	Don de 500 \$ lors de la naissance d'un enfant	●	●	●
	Améliorer la sécurité des résidences où logent des aînés	Élaborer une procédure de visites préventives	●	●	●
TRANSPORT	Améliorer la sécurité routière dans la municipalité	Organiser une rencontre annuelle sur la sécurité routière dans le village avec les partenaires		●	
		Compléter et rénover le réseau de trottoirs au centre du village		●	
		Installer des panneaux de signalisation dans le village pour rappeler les limites de vitesse	●	●	●
		Procéder à l'installation d'un radar pédagogique afin de rappeler les limites de vitesse dans le village	●	●	●
ÉDUCATION	Augmenter l'offre de service du service de garde scolaire	Identifier et mettre en place des moyens pour assurer le maintien de ce service	●	●	●
LOISIRS	Bonifier l'offre d'activités sportives et culturelles	Supporter le comité des Loisirs dans l'organisation d'activités diverses	●	●	●
		Améliorer les infrastructures du terrain de balle	●	●	●
		Poursuivre les travaux d'amélioration de la surface multifonctionnelle (patinoire)	●	●	●
		Intégrer des activités intergénérationnelles dans les fêtes municipales annuelles et maintenir les occasions de rassemblement dans la municipalité	●	●	●
MILIEU DE VIE	Mettre en place des installations qui incitent les familles et les aînés à être actifs	Créer un circuit piétonnier dans le village	●	●	●
		Travailler à la réalisation d'un Parc sur le site de l'ancien Quai	●	●	●
	Embellissement de la municipalité	Former un comité d'embellissement afin de créer une ambiance unique et ainsi démarquer notre milieu de façon significative à différent moment à chacune des saisons.	●	●	●
	Assurer le suivi du plan d'action	Rendre permanent le poste de « conseiller responsable des questions familiales et aînés » et créer un comité de suivi du plan d'action	●	●	●



Le village de Sainte-Pétronille

Le charme de Sainte-Pétronille tient autant aux vues impressionnantes sur Québec et sur les chutes Montmorency, qu'aux maisons anciennes, villas et jardins. On y retrouve à la fois la forêt de chênes rouges la plus au nord en Amérique et le plus vieux golf de ce continent. Si l'activité agricole est moins présente que dans les autres municipalités, l'intérêt touristique qu'elle suscite est bien ancré et remonte aux années 1850 lorsque la bourgeoisie locale venait s'y reposer. Même si sa position stratégique et son accès au fleuve ont permis son occupation dès les débuts de la Nouvelle-France, le village de Sainte-Pétronille a été fondé en 1874, le territoire étant auparavant partagé entre Saint-Pierre et Saint-Laurent.

Avec ses 1 033 citoyens (Statistique Canada, 2016), elle est la quatrième municipalité la plus peuplée de la MRC de L'Île-d'Orléans. De ce nombre, 290 sont âgés de 65 ans et plus et le village compte 340 familles avec 140 jeunes de moins de 15 ans. Sainte-Pétronille est située à quelques minutes de Saint-Pierre, de Saint-Laurent et du pont de l'Île-d'Orléans, ce qui permet aux familles et aux aînés d'avoir accès à une multitude de services. Avec ses sentiers aménagés, ses installations de loisirs sportifs et son centre communautaire, elle offre aux citoyens un équilibre entre la vie urbaine et la vie rurale. En plus des données recensées lors de la consultation publique, les actions privilégiées pour Sainte-Pétronille s'appuient sur les préoccupations des citoyens retenues dans le rapport *Diagnostic et éléments de vision 2022* publié par la municipalité.

PLAN D'ACTION DE SAINTE-PÉTRONILLE

	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			2018	2019	2020
HABITAT	Favoriser le soutien des familles et le maintien à domicile des aînés	Continuer à bonifier la campagne de financement de l'ABIO dont la mission et les activités répondent à notre objectif	●	●	●
	Soutenir les familles pour la rénovation des maisons de tout style, incluant les patrimoniales	Informar les citoyens sur les différents programmes de subventions municipales et gouvernementales disponibles	●	●	●
		Continuer à soutenir les efforts déployés pour faciliter une plus grande souplesse dans la réglementation imposée par le ministère de la Culture et quant aux sommes allouées par ce dernier	●	●	●
TRANSPORT	Continuer à investir dans la quote-part de la municipalité, et à promouvoir l'amélioration du transport public pour améliorer le bien-être intergénérationnel	Promouvoir de façon concrète et réaliste auprès de PLUMobile les idées et projets soumis par les répondants municipaux	●	●	●
LOISIRS	Prioriser un camp de jour estival de qualité et à coût raisonnable	Harmoniser notre camp de jour estival avec les autres camps de la MRC et continuer à faire des sondages sur l'éventualité d'un retour du camp à Sainte-Pétronille	●	●	●
		Créer un comité des loisirs afin de mieux encadrer la conseillère responsable des loisirs	●	●	
		Ajouter une surface multisport en s'assurant de sa pérennité et de son usage	●	●	●
		Maintenir aux deux ans l'appui du Conseil au concours d'art public et intégrer le dévoilement des œuvres primées à des activités communautaires	●		●
		Soutenir les demandes d'aide financière venant de son école de musique et du Chœur de l'île. Il en va de même pour les concerts d'été de Musique de chambre à Sainte-Pétronille	●	●	●
		Encourager l'initiative chez les citoyens, développer des projets et faire la promotion d'activités intergénérationnelles: pique-nique printanier sous les pommiers en fleurs; fête des voisins, fête populaire au cœur du village, fête de l'Halloween, illumination de l'arbre de Noël et fête des enfants. Séances et cours de patinage, joutes de hockey pétanque. Cours divers de musique, de scrabble, de yoga, de tennis, de pique-balle. Clubs de marche, de lecture, de collectionneurs. Conférences, visites commentées, et rallye intergénérationnel dans le cœur du village, soutenir le projet accorderie	●	●	●
Collaborer avec les autres municipalités pour une meilleure coordination des loisirs dans la MRC.	Continuer à s'impliquer dans le comité intermunicipal des loisirs et soutenir la programmation saisonnière dans le journal Autour de l'île	●	●	●	

OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
		2018	2019	2020
Améliorer l'accès à l'information sur les services offerts.	Élaborer, tenir à jour et publier annuellement sur le site Internet de la municipalité, dans le Beau Lieu et le journal Autour de l'île, la programmation des événements relatifs à la vie communautaire	●	●	●
	Améliorer la mise à jour de notre site internet et de ses options d'information	●	●	●
Sainte-Pétronille ça se marche !	Inciter les gens à ramasser les besoins de leurs petits amis à 4 pattes	●		●
	À l'extrémité nord de la rue Marie-Anne, rendre le terrain municipal plus propre et agréable	●		
Adapter les lieux publics aux besoins des aînés	Identifier et localiser l'accès aux toilettes publiques	●		
Faciliter et sécuriser les déplacements piétonniers et assurer la sécurité routière dans le village	Maintenir les trottoirs du bout de l'île sécuritaires à l'année, depuis le quai jusqu'à la chocolaterie	●	●	●
	Améliorer la sécurité piétonnière dans la rue Horatio- Walker	●		
	Assurer la sécurité routière du bout de l'île et en face de la chocolaterie, avec une demande de ligne double ou de traverse de piétons au ministère des Transports			●
	Prendre en considération les recommandations du comité de citoyens et, engager un consultant en sécurité routière	●		
Bonifier, entretenir et développer les sentiers multifonctionnels et les parcours pédestres dans les boisés et le village, afin d'assurer une interconnectivité agréable et sécuritaire avec le centre communautaire	Le projet d'aménagement du boisé de l'église franchit en 2018 une autre étape avec l'octroi de la subvention du ministère de la Famille ayant comme conséquence l'engagement d'un spécialiste comme maître-d'œuvre dans la démarche finale auprès du gouvernement	●	●	
Augmenter la sécurité en cas d'urgence	Faire la promotion des mesures d'urgence, en publiant à nouveau dans le Beau Lieu des extraits de différentes brochures du gouvernement	●	●	●
	Tenir à jour un système de parrainage pour les aînés en cas d'urgence	●	●	●
Reconnaître l'engagement citoyen	Maintenir l'activité annuelle de reconnaissance des bénévoles	●	●	●
Développer chez les nouveaux résidents le sentiment d'appartenance à la communauté	Poursuivre la fête des nouveaux arrivants aux deux ans		●	●
	Tenir à jour la liste des services et des activités insulaires et municipales que nous incluons dans la lettre de bienvenue	●	●	
	Poursuivre l'appel aux citoyens pour une participation active aux différents comités	●	●	
Améliorer la communication	S'assurer de garder notre site à jour	●	●	●
	Encourager les membres du Conseil à publier dans le Beau Lieu et améliorer les informations dans la section Vie municipale du journal Autour de l'île	●	●	●
Assurer le suivi du plan d'action	Rendre permanent le poste de conseiller responsable des questions familiales et des aînés au sein du conseil municipal et créer un comité de suivi du plan d'action local	●		



© Stéphane Brousseau



La municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

17

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, c'est la nature à l'état pur. Le vent y est plus tourmenteur, les étendues plus vastes et les paysages s'offrent à perte de vue pour le plaisir des sens. S'allongeant entre le cap Tourmente et l'archipel de Montmagny, ses berges et ses champs accueillent les oies blanches qui y font escale lors des migrations. Ici, les eaux du fleuve deviennent salées et les trois grandes formations géologiques qui forment le Québec, soit les Appalaches, les Laurentides et les Basses-terres, se rencontrent. Situé à l'extrême est de l'île d'Orléans, son territoire comprend la pointe d'Argentenay, ainsi que les îles aux Ruaux et Madame qui lui font face. De la Tour du Nordet, la vue à 360 degrés permet de constater l'ampleur du territoire et la beauté du paysage.

Fondée en 1679, la paroisse de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans devient municipalité en 1855. Le cœur du village regroupe l'église, datant de 1734 et reconstruite en 1992 à la suite d'un incendie majeur, et la plus vieille école de fabrique du Québec. La municipalité compte 527 résidents permanents et 170 familles (Statistique Canada, 2016), dont plusieurs familles d'agriculteurs. Parmi ces résidents, 60 sont âgés de moins de 15 ans et 145 ont 65 ans et plus. Les nouveaux sentiers aménagés, le Club La Mi-Temps pour les aînés, le camp Saint-François et le centre communautaire Le Sillon avec ses installations de loisirs, jumelés à la quiétude du milieu, offrent aux familles et aux aînés un cadre de vie exceptionnel.

PLAN D'ACTION DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

HABITAT	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			2018	2019	2020
	Favoriser l'appartenance des résidents à la municipalité	Tenir une fête municipale annuelle pour tous les résidents	●	●	●
	Soutenir les familles pour la rénovation des maisons patrimoniales	Informar les citoyens des ressources disponibles pour la rénovation des maisons patrimoniales	●	●	●

	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			2018	2019	2020
SANTÉ TRANSPORT	Faciliter et sécuriser les déplacements piétonniers	Évaluer les possibilités pour améliorer la sécurité et aménager une voie piétonnière au centre de la municipalité			●
	Favoriser l'utilisation du transport en commun et adapté	Évaluer la possibilité d'offrir un arrêt d'autobus couvert au centre de la municipalité pour favoriser l'utilisation du PLUMobile		●	
	Favoriser le maintien à domicile et la sécurité des aînés	Soutenir financièrement l'Association bénévole de l'Île d'Orléans	●	●	●
LOISIRS	Bonifier l'offre d'activités et développer une programmation de loisirs diversifiée	Procéder à la réfection de la patinoire municipale et évaluer la possibilité d'installer une surface de dekhockey			●
		Identifier de nouvelles mesures pour favoriser les activités sportives et culturelles au centre de la municipalité	●	●	●
		Donner accès à une piscine publique aux résidents de Saint-François		●	
		Apporter des améliorations aux espaces de jeux pour les familles	●		
		Installer une « boîte à livres » au centre de la municipalité pour permettre le libre-échange de livres entre citoyens	●		
	Favoriser l'accès aux loisirs des autres municipalités	S'impliquer dans le comité intermunicipal de loisirs	●	●	●
	Améliorer l'accès à l'information sur les services disponibles	Faire la promotion des services disponibles	●	●	●
MILIEU DE VIE	Mettre en valeur les lieux publics	Installer des panneaux d'interprétation historique dans le village			●
		Sécuriser et améliorer l'accès et l'utilisation de la plage, y compris : <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de l'intersection du Chemin Royal et Chemin du Quai • Tables à pique-nique en bordure de la grève 			●
		Compléter la réfection du Centre le Sillon	●		
		Améliorer les installations du Parc de la Tour (wifi, système de surveillance, bancs, tables et arbres)	●	●	●
		Identifier un nom représentatif pour le sentier pédestre afin de développer le sentiment d'appartenance	●		
		Favoriser l'activité physique chez les citoyens	Installation de panneaux thématiques entre le Parc de la Tour et le Centre le Sillon pour favoriser l'utilisation du sentier pédestre	●	
Améliorer l'intervention en cas d'urgence	Évaluer la faisabilité et offrir des cours de secourisme/défibrillateur automatisé externe aux citoyens		●		
	Distribuer des cartes aimantées aux citoyens concernant les défibrillateurs automatisés externes disponibles dans la municipalité	●			
Assurer le suivi du plan d'action	Rendre permanent le poste de conseiller responsable des questions familiales et aînées et créer un comité de suivi du plan d'action	●	●	●	



© Michel Julien



La municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

19

Avec son charme pittoresque des villages d'autrefois, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans a des airs de carte postale. Pas surprenant qu'il fasse la fierté de ses citoyens et qu'il frappe l'imaginaire des touristes qui s'arrêtent le temps d'une marche sur la grève, de la tournée des commerces ou tout simplement d'une pause sur le quai pour admirer les navires.

Érigé au rang de municipalité en 1855, mais reconnu comme paroisse depuis 1679, Saint-Jean a longtemps été un village de pilotes du Saint-Laurent et en garde encore aujourd'hui les traces. Le manoir Mauvide-Genest et ses jardins, le chemin Royal qui devient sinueux comme pour permettre aux conducteurs de mieux apprécier le paysage, de même que l'église et le cimetière érigés en bordure du fleuve, séduisent autant les résidents que les gens de passage.

Le Cercle de Fermières de Saint-Jean, la Maison des jeunes, ainsi que le Club de l'amitié et des aînés offrent différentes activités de loisirs aux 1 059 citoyens qui y résident à l'année et aux nombreux résidents saisonniers. En 2016, on dénombrait 345 familles, 125 jeunes âgés de 0 à 14 ans (Statistique Canada, 2016) et 280 personnes âgées de 65 ans et plus.

PLAN D'ACTION DE SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			2018	2019	2020
HABITAT	Favoriser l'intégration des nouvelles familles	Mettre en place une structure de référence des nouvelles familles		●	●
	Faciliter l'intégration des générations sur le plan de l'habitation	Modifier la réglementation pour permettre la construction intergénérationnelle sur un même lot résidentiel afin de favoriser le maintien à domicile des aînés			
TRANSPORT	Informers les citoyens des modes de transport qu'ils peuvent emprunter afin de se déplacer	Le site de la communauté insulaire permet le covoiturage, Plumobile est l'autobus accessible pour l'Île d'Orléans	●	●	●
SANTÉ	Soutenir la Maison des jeunes dans ses activités	Promouvoir les services offerts et soutenir le recrutement	●	●	●
		Soutenir financièrement deux activités à l'extérieur de l'île chaque année	●	●	●
	Pour le bien des aînés, soutenir l'Association bénévole de l'Île d'Orléans dans ses activités	Promouvoir les services offerts	●	●	●
		Augmenter le soutien financier à l'organisme	●	●	●
LOISIRS	Rendre les terrains de jeux plus attrayants pour les familles	Bonifier les terrains de jeux			●
		Intégrer un circuit d'hébertisme et/ou d'entraînement au terrain du chemin des Côtes		●	
	Développer une offre de loisirs diversifiée qui réponde aux besoins de tous les groupes d'âge	Promouvoir l'engagement citoyen pour vitaliser les loisirs	●	●	●
		Mettre en place une structure qui favorise l'offre de loisirs adaptés aux besoins des aînés	●	●	●
MILIEU DE VIE	Améliorer les communications	Bonifier le site Internet municipal sur les services offerts aux familles et aux aînés	●	●	●
		Concevoir un répertoire des ressources pour les aînés		●	
		Consulter les aînés sur leur taux de satisfaction du répertoire des ressources pour l'améliorer		●	●
	Encourager l'achat local pour maintenir les commerces dans la municipalité	Identifier des moyens de promouvoir l'achat local			●
	Rendre les lieux publics mieux adaptés aux familles	Adapter les lieux publics d'aisance aux personnes à mobilité réduite			●
		Mettre en valeur les lieux publics actuels		●	
	Assurer le suivi du plan d'action	Rendre permanent le poste de « conseiller responsable des questions familiales » et créer un comité de suivi du plan d'action	●	●	●



© Studio du Rousseau © SVID



La municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

21

Si Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans fut longtemps reconnu pour ses chalouperies et ses chantiers maritimes, la municipalité est encore aujourd'hui symbole du lien profond qu'entretiennent les Orléanais avec le fleuve. Que ce soit en se promenant sur le quai qui s'avance vers la rive sud, lors d'un pique-nique au Parc maritime ou en admirant les bateaux de la marina et ceux au large, partout on voit le fleuve qui s'étend, majestueux. Son territoire a été reconnu comme paroisse dès 1679 et la municipalité fut quant à elle constituée en 1855. Plusieurs rassemblements annuels y sont organisés, dont la Fête nationale et l'événement l'Île en Blues qui attire de nombreux amateurs de musique.

La municipalité de Saint-Laurent compte 1 532 résidents, dont 225 sont âgés de moins de 15 ans, 380 de 65 ans et plus, et 505 familles (Statistique Canada, 2016). Elle accueille l'un des trois pavillons de l'école de l'Île-d'Orléans et met à la disposition des citoyens différentes installations de loisirs, telles qu'une salle communautaire, un terrain de jeux, un chalet des loisirs, un circuit d'entraînement en plein air, un sentier de ski de fond et un terrain de golf. Situé à faible distance du pont de l'Île-d'Orléans, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, avec ses nombreux attraits, offre à ses familles et ses aînés un milieu de vie dynamique et accueillant.

PLAN D'ACTION DE SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			2018	2019	2020
HABITAT	Favoriser le maintien à domicile des aînés	Mettre à la disposition des aînés des moyens leur permettant de demeurer le plus longtemps possible dans leur résidence	●	●	
		Mettre en place une campagne de sensibilisation au bon voisinage	●	●	●
	Développer le sentiment d'appartenance à la municipalité	Faire la promotion du projet «Une naissance, un livre»	●	●	●
		Mettre en place un processus d'accueil pour les nouveaux résidents	●	●	●
		Intégrer davantage d'activités intergénérationnelles	●	●	●
TRANSPORT	Permettre aux piétons et aux cyclistes de circuler de façon plus sécuritaire	Permettre aux piétons et aux cyclistes de circuler de façon plus sécuritaire	●	●	●
		Développer un circuit de randonnée sur les grèves	●	●	●
SANTÉ	Intégrer les saines habitudes de vie à la politique familiale	Stimuler l'émergence de courses et défis sportifs et appuyer leur mise en œuvre	●	●	●
		Poursuivre la formation des élus	●	●	●
ÉDUCATION	Favoriser la communication entre les diverses instances	S'impliquer dans le conseil d'établissement scolaire	●	●	●
		Établir des partenariats avec la Bibliothèque David-Gosselin afin de favoriser la lecture	●	●	●
LOISIRS	Développer une offre de loisirs diversifiée et adaptée à tous	Augmenter l'offre de loisirs sportifs et culturels	●	●	●
	Favoriser les liens entre les citoyens	Créer un lieu de rencontre intergénérationnel dans la municipalité	●	●	●
MILIEU DE VIE	Améliorer les outils de communication municipaux	Améliorer les outils de communication actuels pour les rendre plus complets et conviviaux	●	●	●
		Devenir municipalité amie des enfants		●	●
	Soutenir l'activité bénévole	Promouvoir l'implication sociale	●	●	●
	Améliorer l'accès aux lieux publics	Bonifier l'aménagement du quai pour qu'il soit mieux adapté aux familles et aux aînés	●	●	●
		Poursuivre la signalisation des lieux publics	●	●	
		Adapter les lieux publics aux personnes à mobilité réduite	●	●	●
	Assurer le suivi du plan d'action	Rendre permanent le poste de « conseiller responsable des questions familiales et aînées » et maintenir un comité de suivi du plan d'action	●	●	●
Conserver le poste de coordonnateur communautaire		●	●	●	



La municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

En traversant le pont de l'Île-d'Orléans, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans nous accueille et permet de faire la coupure avec la ville, pourtant voisine. Que ce soit en se promenant sur les Sentiers d'un flâneur, en dégustant un produit local sur une terrasse ou en visitant son église datant de 1717, la plus ancienne église rurale de la province, la municipalité est une porte d'entrée sur l'île riche en expériences et en ressources. Fondé en 1679 comme paroisse de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, Saint-Pierre devient une municipalité en 1855. Il a laissé sa marque dans la mémoire collective comme terre d'adoption de Félix Leclerc, l'un des plus grands poètes québécois, et accueille chaque année des admirateurs venus se recueillir sur le lieu de son dernier repos.

Plusieurs services offerts à l'île d'Orléans aux familles et aux aînés sont centralisés à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. Elle est la municipalité la plus peuplée, mais également celle où vivent le plus de familles de la MRC, soit 600 familles pour une population de 1 993 résidents permanents (Statistique Canada, 2016). Les nombreuses installations sportives, l'école, le Centre de la petite enfance, le centre communautaire et le camp de jour permettent de répondre aux besoins des jeunes et de leur offrir un cadre de vie sécuritaire et dynamique. En 2016, on comptait 290 jeunes âgés de 14 ans et moins et 505 personnes âgées de 65 ans et plus (Statistique Canada, 2016 qui, quant à elles, peuvent bénéficier de loisirs avec le groupe Les aînés en action, ainsi que de différentes installations et activités leur étant destinées. Avec deux salles de spectacle, un jardin et une cuisine collectifs, un centre médical, de nombreux commerces et deux habitations destinées aux aînés, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans est la plaque tournante de la MRC de l'Île d'Orléans.

PLAN D'ACTION DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			2018	2019	2020
HABITAT	Offrir de nouvelles opportunités d'habitation pour les familles et les aînés	Favoriser les projets de maison intergénérationnelle	●	●	●
	Poursuivre la collaboration entre le conseil municipal et les aînés	Soutenir la Villa des Bosquets dans les services qu'elle offre	●	●	●
		Soutenir les organismes qui offrent du soutien aux aînés	●	●	●

	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			2018	2019	2020
TRANSPORT	Favoriser l'utilisation du transport collectif par les aînés	Maintenir l'entente avec l'église d'utiliser le portique pour les usagers qui attendent l'autobus	●	●	●
		Participer à la table de Plumobile	●	●	●
	Augmenter la sécurité des piétons	Revoir la possibilité d'avoir des traverses piétonnières avec le ministère des transports	●	●	●
SANTÉ	Soutenir les organismes communautaires	Promouvoir les services des organismes de la municipalité auprès de la population à l'aide de nos outils de communication	●	●	●
		Poursuivre la participation du conseil municipal aux activités organisées par les organismes de la municipalité	●	●	●
		Favoriser la collaboration afin d'optimiser les services aux citoyens	●	●	●
	Assurer le maintien et la bonification des services de santé et des services communautaires	Sensibiliser les autorités du CIUSSS pour maintenir la qualité des services aux familles et aux aînés	●	●	●
ÉDUCATION	Maintenir et bonifier les services éducatifs actuels	Collaborer avec la commission scolaire afin d'assurer le maintien du pavillon de Saint-Pierre	●	●	●
	Augmenter l'offre de formation	Développer une offre de formation pour les citoyens	●	●	●
LOISIRS	Renforcer nos liens avec la Maison des jeunes	Développer des projets avec la Maison des jeunes	●	●	●
	Améliorer l'offre de services à la bibliothèque	Améliorer la diffusion des activités de la bibliothèque	●	●	●
	Favoriser le développement des loisirs culturels et sportifs ainsi que leur accessibilité	Soutenir le coordonnateur des loisirs	●	●	●
		Maintenir une offre de loisirs diversifiée, adaptée à tous les citoyens	●	●	●
		Maximiser l'utilisation de nos infrastructures	●	●	●
	Étudier la possibilité de collaboration avec des organismes de la municipalité afin d'étendre notre offre d'activité	●	●	●	
MILIEU DE VIE	Améliorer les outils de communication municipaux actuels	Créer un comité communication	●	●	●
		Poursuivre la bonification de la section municipale dans le journal Autour de l'Île	●	●	●
	Développer le sentiment d'appartenance des citoyens à la municipalité	Continuer d'offrir des activités favorisant le regroupement de citoyens	●	●	●
		Poursuivre la bonification des fêtes familiales actuelles	●	●	●
		Inviter les nouveaux arrivants à se procurer leur pochette d'accueil	●	●	●
		Faciliter l'accès à l'information sur les services disponibles	●	●	●
	Aménager un espace intergénérationnel	Aménager un espace dans la municipalité afin de favoriser les liens intergénérationnels pour les citoyens	●	●	●
	Favoriser la sécurité des familles et des aînés	S'assurer de communiquer l'information pertinente sur l'utilisation et la localisation des défibrillateurs	●	●	●
	Favoriser le maintien des services de proximité	Réaliser un projet pilote visant à stimuler l'achat local	●	●	●
	Assurer le suivi du plan d'action	Maintenir le poste de « conseiller responsable des questions familiales et aînées » et poursuivre avec le comité de suivi du plan d'action	●	●	●

Conclusion

Le renouvellement de la *Politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans* a été l'occasion de mettre les forces des six municipalités à contribution vers un objectif commun pour le mieux-être des familles et des aînés d'ici. En s'engageant dans cette démarche, elles ont manifesté leur désir de mieux répondre aux besoins et aux réalités de leurs citoyens et d'offrir un environnement propice à l'épanouissement des enfants, des parents et des aînés. En privilégiant l'élaboration de sept plans d'action, la présente politique a permis de retenir des actions locales et d'autres plus globales afin de créer une synergie tout en maintenant les particularités municipales.

Par leur contribution et leur mobilisation, les citoyens, les élus et employés municipaux, ainsi que les acteurs du milieu ont déjà commencé à donner vie à cette politique. L'implication de tous est garante de l'atteinte des objectifs et permettra d'améliorer le milieu de vie actuel pour le bénéfice des familles et des aînés. Cette première expérience apporte un souffle nouveau dans les municipalités et engendra de nouvelles initiatives porteuses, tant pour les générations actuelles que futures.

Remerciements

Le Conseil de la MRC remercie les élus des six conseils municipaux et, de façon toute particulière, ceux et celles qui se sont impliqués aux différentes étapes de la démarche, contribuant ainsi à son succès :

Municipalité de Sainte-Pétronille

M. Yves-André Beaulé
M. Robert Martel

Municipalité de Saint-Laurent

M^{me} Joelle Derulle
M^{me} Véronique Provencher

Municipalité de Saint-Pierre

M^{me} Caroline Turgeon
M^{me} Mélanie Bourdeau Giroux

Municipalité de Sainte-Famille

M. Marc-Antoine Turcotte

Municipalité de Saint-François

M. Patrick Morin
M^{me} Lauréanne Dion

Municipalité de Saint-Jean

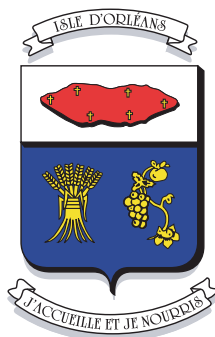
M^{me} Chantal Daigle

MRC de L'Île-d'Orléans

M^{me} Julie Goudreault

Références

- Carrefour action municipale et famille (2012). *Guide d'information sur la politique familiale municipale*. Brossard : CAMF.
- Communauté métropolitaine de Québec. Direction de la géomatique et de la statistique (2013). Québec : Gouvernement du Québec. Lien URL (consulté le 23/07/2014) : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/organisation_municipale/cartotheque/CMQuebec.pdf
- Conseil municipal de Sainte-Pétronille (2012). *Diagnostic et éléments de vision 2022*. Lien URL (consulté le 15/05/2014) : <http://ste-petronille.iledorleans.com/stock/fra/pet-diagnostic-et-elements-de-la-vision-juin-2012-3.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2013). *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés : Édition 2013-2014*. Québec : Gouvernement du Québec.
- MRC de L'Île-d'Orléans (2014). *Démarche Municipalité amie des aînés et élaboration de la Politique familiale municipale : Portrait diagnostique*. Lien URL (consulté le 08/11/2014) : <http://mrc.iledorleans.com/fra/services/politique-familiale-et-des-aines-de-lile-dorlean.asp>
- Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (2011). *Municipalité amie des aînés (MADA) : Plan d'action 2011-2014*. Lien URL (consulté le 09/01/2014) : http://www.msfo.ca/images/stories/pdf/plan_d_action_mada.pdf
- Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (2014). *Une politique Municipalité amie des aînés et son plan d'action triennal*. Lien URL (consulté le 30/04/2014) : <http://st-jean.iledorleans.com/stock/fra/politique-des-aines-de-saint-jean.pdf>
- Statistique Canada (2018). *Recensement de 2016*. Lien URL (consulté le 15/06/2018) : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/geo/index-fra.cfm>
- Les sites Internet de la MRC de L'Île-d'Orléans et des municipalités qui la composent, de même que celui du Carrefour action municipale et famille et plusieurs politiques familiales et aînés de MRC et de municipalités du Québec, ont été consultés tout au long de cette démarche.



MRC de L'Île-d'Orléans
2480, chemin Royal
Sainte-Famille QC G0A 3P0
Téléphone: 418 829-1011
Site : mrc.iledorleans.com